

REVUE FRANÇAISE DE RELAXATION PSYCHOTHÉRAPIQUE

publication de la Société Française de Relaxation Psychothérapique

Siège social : Service du Pr. Q. Debray, Hôpital Necker,
149, rue de Sévres, 75015 Paris

Directeur de la publication: Jean Marvaud

Comité d'honneur

Pr. J.M. ALBY (Paris), Pr. M. BASQUIN (Paris), Pr. J. BOUCHARLAT (Grenoble),
Pr. M. BOURGEOIS (Bordeaux), Pr. G. DAR COURT (Nice),
Pr. Q. DEBRAY (Paris), Pr. Th. KAMMERER (Strasbourg), Pr. J.M. LEGER
(Limoges), Pr. M. POROT (Clermont-Ferrand), Pr. J. SUTTER (Marseille),
Pr. D. WIDLOCHER (Paris)

Comité scientifique

sous la présidence du Pr. Y. PELICIER (Paris)

Pr. A. BADICHE (Rennes), Dr. J.C. BENOIT (Villejuif), Pr. A. J. COUDERT
(Clermont-Ferrand), Dr. M. ERLICH (Paris), Mme R. KLOTZ (Paris), Pr. J. J.
KRESS (Brest), Pr. M. LAXENAIRE (Nancy), Dr. J. MARVAUD (Bordeaux), Dr. Y.
RANTY (Limoges), Pr. J. TIGNOL (Bordeaux), Dr. H. WINTREBERT (Paris)

Comité de lecture

Mme J. CHENE (Paris), Dr. M. ERLICH (Paris), Dr. E. FERRAGUT (Montpellier),
Mme M.J. HISSARD (Paris), Dr. R. JULIEN (Marseille), Dr. J. MARVAUD
(Bordeaux), Dr. Y. RANTY (Limoges).

Comité de rédaction

Dr. M. ERLICH (Paris), Mme M.J. HISSARD (Paris), Dr. J. MARVAUD
(Bordeaux), Dr. Y. RANTY (Limoges)

Secrétariat de rédaction

Revue Française de Relaxation Psychothérapique
34, rue Mexico, 33200 Bordeaux
Reçoit tout manuscrit ou toute correspondance concernant la revue

Edition-Abonnements

Revue bisannuelle - parutions mai et octobre
Abonnement 1 an : France : 210 F - Etranger : 250 F -
Aux Editions L'Esprit du Temps
B.P. 107 - 33491 Le Bouscat cedex
Tél. : 05 56 02 84 19

Ouvrage réalisé par les Ateliers Graphiques de l'Ardouisière à Bedous
Reproduit et achevé d'imprimer le 5 novembre 1996
par l'Imprimerie Floch à Mayenne
Dépôt légal : novembre 1996
N° d'éd. 72 - N° d'imp. 40490 (Imprimé en France)

ÉCHANGES ET CONTROVERSES

RELAXATION OU PLUS SI...AFFINITÉ

Stéphane HEAS

SUMMARY : From now banalized, relaxation methods have seen batched a pink relaxation last years. The author explains the confusion between these differents offering which "honnet" practitioners must manage every day. According to their position in front of medical Order, relaxologists behave opposed. ... whitbout always success to distinguish themselves from these prostitute uses.

KEY-WORDS : professional identity, massage, prostitution, relaxation.

L'essor des méthodes de relaxation recouvre, désormais, de nombreux secteurs de la vie sociale. Les premières méthodes modernes, mises au point au début de ce siècle, l'ont été à partir des domaines de la Psychiatrie (avec J.H. Schultz en Allemagne), et de la Biologie, et plus précisément de la Physiologie (avec E. Jacobson aux États-Unis). Depuis, les relaxations ont étendu leurs utilisations aux domaines de la médecine, de la santé en général, du sport, et même de l'entreprise ou bien de l'éducation.

Pour aborder la question de la *relation aux autres* par les méthodes de relaxation et plus particulièrement par ses prati-

ciens, nous approfondirons l'usage massé des relaxations, sans oublier sa version... prostituée. Le massage relaxant constitue, en effet, un moyen direct de relation à l'autre. Or, masser pour obtenir une détente est devenu une pratique commune au *masseur-kinésithérapeute* bien sûr, au relaxologue¹, mais également au professionnel qui s'inscrit dans l'économie péripatéticienne...

Cette proximité des méthodes de relaxation au sens large avec le commerce sexuel n'est pas neuve. Déjà, à son époque triomphante, le Magnétisme constituait, également, une pratique à proprement parler sexuelle : il était « un joli sujet de conversation qui sert à "faire des femmes"² ». La magnétisation était, alors, parfois décrite comme « une aubaine permettant aux jeunes gens de frôler et de toucher femmes et jeunes filles dans les salons ». Cette réputation, fondée probablement en partie, est d'ailleurs, ce qui permit à l'Hypnotisme d'apparaître comme une pratique beaucoup plus respectable, puisqu'elle préservait plus de distance entre ses protagonistes...

Toujours est-il que nous allons repérer dans un premier temps les différentes facettes du massage relaxant aujourd'hui. Ensuite, nous verrons que cette proximité d'usages entre des pratiques plus ou moins "respectables" induit soit des comportements d'évitement ou de redéfinition du massage détendant, soit son hyper-valorisation suivant les positions socioprofessionnelles des praticiens de la relaxation. Parfois enfin, la prostitution sous couvert de relaxation apparaît incontournable...

I - RELAXATION MASSÉE OU MASSAGE DE RELAXATION ?

En 1992, il y avait 573 inscrits dans la rubrique "Relaxation" de l'annuaire téléphonique français, 680 en 1994, et 740 en 1995. Les départements qui comptent le plus d'adresses diffé-

rentes de services de Relaxation sont ceux des plus grandes villes françaises. Cette répartition spatiale ne doit pas étonner : s'agissant de vivre d'une activité indépendante, plutôt marginale, les populations des ensembles urbains offrent une clientèle variée et nombreuse...

Dans la capitale française notamment, les pratiques relaxatives en général ont connu un essor foudroyant : trente adresses en 1992, et plus du double trois ans plus tard. Or, ce phénomène est très largement à mettre sur le compte de l'essor des relaxations de type prostitué : sous couvert d'une offre de détente ou bien de massages relaxants, il s'agit en fait de pratiques sexuelles qui sont proposées. Les intitulés des services présents dans l'annuaire sont, à ce titre, évocateurs. Les prénoms féminins détiennent, ainsi, la palme des moyens de présentation des relaxations strictement sexuelles : les Abelle, Alicia, Cathy, Francesca, Elisa et autre Salomé (la bien nommée), fleurissent sans vergogne sur ce serveur depuis la fin des années quatre-vingt.

En sus de ces prénoms évocateurs (?), la nature même des services est souvent précisée. Nous avons relevé certains "programmes" relaxatifs particulièrement attractifs : « Détente par jolie réunionnaise » ; « Salon de relaxation : hôtesse thaïlandaise » ; « Alicia Relaxation : le R.D.V. de ceux qui en veulent toujours plus » ; ou bien, sous couvert d'une étiquette un peu plus sibylline : « Accoutumance R.D.A. (?) ». Retenez bien ce nom, il sera sans doute parmi vos meilleurs R.D.V. A consommer sans modération », etc... Ce dernier intitulé frappe par la référence à des pratiques illicites : en effet, on utilise essentiellement le terme d'accoutumance relativement à la consommation de drogues ; l'appel à l'excès renforce encore la valeur aguicheuse du message... Enfin, les indications « domicile », « hôtel », ou bien « 24/24 h » et « 7/7 j » ne sont pas moins évocatrices de ces pratiques relaxatives avec... affinité. Elles sont

plus particulièrement présentes dans la rubrique Relaxation de l'annuaire parisien.

Certains de nos enquêtés ont mis l'existence de tels réseaux prostitués, sous couvert de l'étiquette Relaxation, sur le compte de mafias locales plus ou moins implantées, et déjà détentrices de larges réseaux prostitués. Ainsi, à Nantes, une telle organisation mafieuse serait puissante, alors qu'à Angers ou à Rennes, les pouvoirs publics et notamment les Renseignements Généraux auraient mis, rapidement, de l'ordre dès l'apparition de cette "déviation"...

Ce qui étonne, c'est la persistance depuis plusieurs années de cet amalgame au sein d'un service public entre des pratiques, nous l'avons vu, peu équivoques, et celles qui entrent dans le cadre de l'activité des relaxologues. Car, dans cette même rubrique téléphonique, on trouve, par exemple, aussi bien : l'Académie de Sophrologie Caycédiennne que l'Institut de Relaxation Thérapeutique pour la Formation au Développement Personnel qui sont des centres de formation sans équivoque, et qui ont pignon sur rue depuis plusieurs années déjà...

II - LE MASSAGE QUI FAIT PEUR ?

<i>Toucher</i>	<i>Massage</i>	<i>Pas de toucher, pas de massage</i>
1*, 2, 5, 6, 8, 9, 10, 13, 19, 20, 24, 26, 27, 30, 33, 42	3, 4, 7, 11, 12 14, 16, 23, 28, 32, 38, 39, 44,	15, 17, 18, 21, 22, 25, 29, 31, 34, 35, 36, 37, 40, 41, 43, 45
16	13	16

En gras : Médicaux et paramédicaux.

Les deux tiers des relaxologues de notre population d'étude ont recours au toucher ou au massage comme support de leur travail relaxatif. Le massage, ancienne compétence-monopole des, bien nommés, masseurs-kinésithérapeutes, a connu une évolution importante ces dernières années.

a) Le massage classique ne paie plus...

En effet, l'attribution de cette technique aux kinésithérapeutes semble de plus en plus abandonnée par ces professionnels mêmes. La non-revalorisation des tarifs des actes paramédicaux semblent avoir joué en ce sens, puisque le massage devient très peu rentable de fait. Les propos d'un relaxologue sont éloquentes : « pour le kinésithérapeute, le massage finalement a fait la noblesse de son art ; et puis, les kinés ont bêtement laissé tomber. Il y a une raison pour ça, c'est que le massage ça ne paie pas... Actuellement un massage général, c'est 49,60F... pour trois quart d'heure ; alors *maintenant tout le monde masse... sauf les kinés* ». Pour les kinésithérapeutes bien sûr, mais aussi pour les sages-femmes, les infirmières, etc... le contact de peau-à-peau avec le client est partie prenante de l'activité professionnelle quotidienne. Cette justification économique des paramédicaux est utilisée également par les non-médicaux : on ne fait pas de massage, parce que cela demande trop de temps...

Cette spirale dépréciative du corps-à-corps massé atteint certains promoteurs de méthodes de relaxation ; ils considèrent, à proprement parler, le massage inefficace : « *Le stress qui menace le manager ou l'ouvrier actuels est principalement d'ordre psychique. Ses causes ne pourront être supprimées par une action physique³* ». Le massage "classique" semble ainsi perdre, en plus de la valeur marchande, de la valeur sociale...

b) Nouveaux visages du massage relaxant.

Depuis quelques années, des réseaux proches de la prostitution sévissent dans toute les grandes agglomérations françaises sous couvert, notamment, des techniques de relaxation. Ces réseaux de massages « complets » ou « vulgaires », comme nous l'on dit certains relaxologues, court-circuitent le marché relaxatif : au moins vingt pour cent des professionnels que nous avons rencontrés se sont plaints de telles pratiques. Une publicité présentée dans un magazine gratuit "le Mag. du Courrier de l'Ouest", en novembre 1995, vante un centre de bien-être, « la Belle Vie », qui propose notamment, la « relaxinésie » comme étant des massages et des étirements au sol « *ne nécessitant pas de se dévêtir* (sic) ». ... Ainsi, en conséquence de cette proximité d'un massage intégral, les professionnels qui utilisent le toucher font preuve de prudence, en se distinguant fortement de ce monde du massage sexuel. Voyons ce que cette séparation peut recouvrir.

Tout d'abord, dans notre étude princeps⁴, les eutonistes soulignaient de la même manière cette distinction toucher/massage : plus précisément, ils parlaient de « contact ». La méthode de Gerda Alexander propose, en effet, une définition circonscrite du "CONTACT", qui est « un phénomène existant normalement à l'état inconscient⁵ », une « capacité (qui) nous est donnée à la naissance⁶ », et qui s'exprime notamment et d'abord dans le rapport mère-enfant. Ce lien proximal⁷ intime semble proche de l'ajustement tonique cher à H. Wallon⁸. Fille d'une certaine psychomotricité, l'Eutonie a pour objectif « la maîtrise consciente de toute la gamme des variations toniques (du tonus lourd au tonus léger), en vue d'une juste adaptation aux circonstances rencontrées. Lorsque l'on est totalement relâché, le mouvement est difficile à déclencher et à assurer, *on se sent lourd* ; par contre, dans certains états de joie immense, d'euphorie, de "forme" disent les sportifs, c'est la légèreté qui caractérise le ressenti, le vécu. L'eutonie se propose de faire accéder volon-

tairement à ce type d'expérience dite de *tonus léger*⁹ ». Le toucher prend ainsi pour certains relaxologues des significations "théoriques" spécifiques.

Dans les faits, cette référence eutonique a été faite quelques fois ; elle permettait, justement, au professionnel de se démarquer des usages prostitués : « je suis thérapeute corporelle par le toucher. *C'est pas du tout du massage, c'est du contact simplement*. Le contact permet à la personne de mieux sentir son corps d'une part, mais je suis là simplement comme support, j'induis rien, j'accompagne... ». Dans ce cadre, le bien-être du client, qui est le but à atteindre pour le praticien en relaxation, est pris au pied de la lettre de l'expression commune "être bien dans sa peau". Alors, logiquement, le toucher et le massage sont des moyens privilégiés d'accès à cette amélioration de soi comme de l'autre : « être bien dans la peau de l'autre », « bien sentir les crispations, les nœuds du corps », etc... sont des expressions employées par les relaxologues.

Cependant, pour les relaxologues non médicaux ou même paramédicaux, l'usage avoué du massage laisse planer l'accusation stigmatisante d'"exercice illégal de la médecine". On assiste alors à une véritable alchimie de massage. A la limite, il se transforme parfois en son contraire, le non-massage : « le toucher que j'effectue, ce sont des tests de sensibilité au niveau du magnétisme (...) Donc, effectivement *il y a du toucher mais pas au sens où on pourrait le comprendre tel que le Do-in, les massages ou autres...* ». C'est-à-dire que pour écarter, au moins dans le discours, son versant pornographique ou prostituée, le massage se fait plus discret, simple effleurement, il prend la forme d'une manipulation minimale... à fleur de peau : « je les touche un tout petit peu, mais tout doucement », ou encore, « c'est un toucher vraiment particulier, par rapport aux massages... c'est vrai que les contacts sont très (ton accentué) limités... mais ils

sont justes pour obtenir, le mouvement qu'on désire avoir ; *on ne caresse pas ni membre inférieur, ni membre supérieur, ni rien, c'est toujours des choses très nettes* »...

C'est-à-dire que dans cet évitement de la sphère prostituée, le massage devient plutôt toucher, qui devient lui-même contact pédagogique, pour « aider à sentir, à bien se positionner »... Dans ce dégrèvement complexe, le contact massé ne se reconnaît plus, il est main qui se fait guide (« juste quand c'est nécessaire »), tuteur d'une attitude corporelle à mieux tenir, d'une respiration à approfondir.

III - LE MASSAGE QUI CONFORTE

« Jussieu (en appelait) à une étude empirique des possibilités thérapeutiques de ce qu'il appelait une *"médecine de l'attouchement"* »¹⁰.

A l'opposé donc, lorsque le relaxologue est médecin ou appartient au monde paramédical, cette peur du massage ne se justifie plus puisque le statut (para-)médical donne le droit, l'autorisation sociale de toucher, de palper, voire de fouiller le corps. La relaxation redouble alors cette permission du toucher, elle l'avalise même complètement : « en Relaxation, l'avantage c'est que le corps peut être touché. Quand l'angoisse émerge, on peut être directif et non-directif à la fois ; à un moment donné si les conditions transférentielles dépassent une espèce de régression maligne, il faut intervenir, et c'est une faute de ne pas le faire. *Il faut toucher, la main contient et restaure...* ». Ce psychiatre-relaxologue avouera son incompetence relative en ce qui concerne le massage, tout en ne désespérant pas un jour d'arriver à masser correctement. Or, cette « révélation » de ne pas (encore) masser correctement est pour une grande par-

tie des relaxologues non-médecins, nous l'avons entrevu précédemment, de l'ordre de l'indicible : seule une faible minorité s'est risquée à nous entretenir de son activité relaxative masquée. De la même manière, pour une kinésithérapeute-sophrologue confortée tous les jours dans ses techniques, et bénéficiant d'une popularité incontestable, le massage est une activité tout à fait confortable ; elle comporte même une véritable visée théorique, un *mode de penser le monde des interactions humaines*. Tout se passe comme si, la distanciation d'avec sa pratique de tous les jours permettait à cette professionnelle de saisir toute l'épaisseur du lien... massé ou non : « le massage c'est l'émotion, le massage est un moyen de relation énorme. La respiration est un moyen de relation, le souffle... la relaxation, aussi, est un moyen de relation ».

Globalement, les partisans du massage ou du toucher dans la pratique relaxative sont pour moitié seulement des professionnels médicaux ou paramédicaux. L'autre moitié est, donc, « coupable », peu ou prou, d'exercice illégal de la médecine. Le couperet de l'illégalité médicale pèse toujours sur le tiers des relaxologues enquêtés, et sur la majorité des professionnels non-habilités par l'ordre médical : onze relaxologues non-médicaux seulement sur vingt-quatre disent se cantonner à la parole.

Plus encore, les professionnels qui sont du « bon côté de la barrière » du massage légal n'ont pas manqué de nous montrer la complexité et la multitude des méthodes enseignées : « je pratique deux techniques de massages réflexes qui sont le Segment Therapy qui est une technique segmentaire, vertèbre par vertèbre, et le B.G.M. (Binde Gewebs Massage), ça veut dire Massage du Tissu Conjonctif. Et ça, ça a une composante neuro-végétative très importante, c'est une excellente technique ; je fais du Drainage Lymphatique Manuel. J'ai fait plein plein de formations après... ça va être fastidieux si je vous énumère... ».

Cette reconnaissance et cette utilisation d'une pratique d'usage par les conséquences qu'elles entraînent à tous les points de vue (psychologique, social, juridique...) semble indiquer, qu'effectivement, le massage est tombé dans l'usage public. Cependant, dans le champ des méthodes de relaxation mêlant orthodoxie et hétérodoxie médicales, ce n'est pas la complexité du massage qui a cristallisé les discours, mais bien, la prolifération d'un certain massage, celui qui concerne l'intégralité de la surface corporelle, et plus précisément, les organes génitaux... masculins.

IV - UNE DEMANDE RELAXATIVE/SEXUELLE IMPARABLE ? UN PROBLÈME D'ÉTIQUETTE...

Le risque de l'amalgame de la pratique relaxative avec le massage, plutôt douteux, semble donc d'autant plus important que les professionnels sont plus ouvertement hétérodoxes.

Ils tentent ainsi, probablement, de protéger leur (fragile) identité professionnelle en construction : « moi, ce n'est pas du tout mon créneau, c'est pas mon créneau... ». Tout se passe comme si dans leur recherche d'une profession porteuse, il s'agit de ne pas prendre le risque prostitué ; la reconnaissance à la fois par les clients et par les professionnels au voisinage de leur cabinet, est un processus le plus souvent long et lent à constituer, une simple rumeur de passage à l'acte mettrait à mal cette reconnaissance.

En France, la très grande majorité des pratiques corporelles "libèrent intégralement"... sous couvert du tabou sexuel. La relation qui est prônée se décline absolument hors de la relation sexuelle proprement dite. A notre connaissance, un seul cas est avéré d'un tel passage à l'acte : il est localisé dans la région Pays de la Loire. Il a eu pour conséquence le dénigrement

appuyé de la part des relaxologues de la région à l'encontre du fauteur. Au-delà de cet "acteur" lui-même, le phénomène de stigmatisation attaché à cette transgression déontologique (officiuse) s'est répercutée sur le psychiatre qui appartenait au circuit de prescription dudit professionnel. La stigmatisation semble faire boule de neige au niveau des professionnels en relation qu'ils soient relaxologues ou non.

Mais la spirale dévalorisante agit, également, au niveau des méthodes : parce qu'il y a des massages prostitués, le massage est avoué du bout des lèvres par les relaxologues non-légitimés par l'ordre médical.

Le quart de notre population s'est, spontanément, prononcé sur cette proximité gênante du massage prostitué : « à l'heure actuelle, il y a une confusion dans la Relaxation : relaxation égale massage ». Le risque de confusion est accru lorsque le professionnel a indiqué simplement son nom dans la rubrique de l'annuaire. C'est une démarche finale qui est très payante lorsque le relaxologue a de nombreuses années d'expérience derrière lui ; sinon, cette erreur de présentation est le fait des néo-professionnels. A ce risque de raté dans le ciblage de la demande se surajoute le fait qu'à leurs débuts, certains relaxologues n'ont pas pu prendre la précaution de distinguer nettement leur lieu professionnel de leur lieu d'habitation. Alors, aux désagréments d'avoir à répondre à des demandes ambiguës ou franchement impudiques, se superpose la gêne, ou la honte d'avoir à le faire chez soi, dans son salon, devant mari et enfants par exemple.

Pour se protéger de la demande spécifique de massage prostitué, les professionnels de la relaxation précisent également "Soutien, aide psychologique" ou bien "Difficultés scolaires"... Malgré cela, les demandes "relaxatives" sexuelles peuvent continuer à affluer. Or, certains relaxologues ne s'étaient absolument pas doutés de cet amalgame possible entre relaxation et prostitution à leur entrée sur le marché.

Cette demande prostituée sous couvert d'une demande relaxative semble s'être démultiplier à hauteur, notamment, de la pénétration dans les foyers français du Minitel. Les réseaux du Minitel rose ont ainsi utilisé le label relaxation pour se défier des Renseignements Généraux et des services du Ministère de l'Intérieur. Le "milieu" nantais a, ainsi, réquisitionné en quelque sorte ce créneau. Chaque année, plusieurs cabinets, répertoires à la rubrique "relaxation", font leur apparition. Généralement, ils n'existent que quelques semaines aux adresses indiquées... Pendant ce laps de temps, au moins, les relaxologues doivent jongler avec les demandes incessantes d'ordre sexuel : « des hommes, tous... vers sept heures le soir : "Je veux des massages !", sans dire bonjour, tout le temps "Je veux des massages !", comme si ils pleuraient "Je veux mon biberon !" ». Sur dix appels, il y en a certainement sept de massages ».

Le positionnement dans le Minitel ou dans l'annuaire s'avère stratégique ; la dénomination même à son importance nous venons de le préciser. La situation est telle que désormais certains services régissant la publicité dans l'annuaire téléphonique, préconisent aux futurs relaxologues de ne pas se mettre dans la rubrique relaxation « par ce qu'on y trouve de tout, il y a tout un réseau qui est plus apparenté à la prostitution qu'à autre chose ».

Dans les journaux de petites annonces, la cohabitation est encore plus flagrante entre une relaxation qui tente de se conforter dans une position professionnelle "honnête", pourrions-nous dire, et une *relaxation rose*. Cet amalgame qui joue, pensent-ils, en leur défaveur choque d'autant plus les professionnels que les publicités "mensongères" réutilisent le mot même par lequel ils essaient de définir leur activité. Nous avons montré en D.E.A., avec la scission qui s'est opérée en 1991 au sein de l'Eutonie, que les revendications principales se cristallisent autour de l'appellation de l'activité professionnelle. Toutes les

techniques sont confrontées à ce problème, néanmoins il apparaît plus spécifiquement pour les techniques qui ont lancé des néologismes. C'est le cas de la "science de la conscience", la Sophrologie. Ainsi des massages relaxants sont proposés sous la rubrique « *Sophrolax* » : la confusion ne peut que s'accroître dans la mesure où depuis plusieurs années, la Fédération française de Sophrologie a mis en place un serveur Minitel intitulé « *Sophro* »...

Cette méfiance vis-à-vis du monde des massages semble participer, en fait, à un ensemble de précautions à prendre dans le champ général des pratiques psycho-corporelles. Parfois, le "problème" du massage a été mis en parallèle avec le danger plus large de la relation de type transférentiel-contre-transférentiel propre à ce genre d'approche approfondie de l'être humain... La proximité du massage prostitué, « à connotation sexuelle », révèle, en quelque sorte, la sûreté des positions des professionnels par rapport aux relations qu'ils ont et/ou doivent avoir avec leurs clients. La relaxation, qu'elle soit purement pédagogique ou plutôt d'ordre psychothérapique, se déroule dans une relation d'humain à humain que les professionnels ont à gérer au quotidien. La position du corps en séance de relaxation a, peut-être, la même fonction, celle de faire préciser le type de relation, plus ou moins distant, que les relaxologues peuvent avoir avec leur clientèle. Le massage particularise, ainsi, le rapport que chacun des praticiens peut avoir avec les autres, en même temps que l'assurance qu'il a de son activité.

La relation privilégiée, attentionnée est très souvent ce qui est mis en exergue par le praticien dans ses rapports avec ses clients. Mais du côté de ceux-ci, on ne peut exclure que l'échange soit moindre. L'attention corporelle, et plus largement à soi, qui est demandée au cours du travail relaxatif peut, sans

doute, conduire certains relaxés au renforcement d'un « processus d'EGOTISATION du vécu corporel »¹¹. Le corps agirait alors principalement comme dernier point d'ancrage, l'autre (en l'occurrence le relaxologue) serait seulement utile à cette démarche profondément individualiste... Mais là également, l'érotisme pour ainsi dire fondamental de la relaxation réapparaît. Dans le premier livre français de vulgarisation des méthodes de relaxation, l'auteur, J.G. Lemaire conclut presque ses revendications aux praticiens – pour lui, ce sont presque obligatoirement des médecins – en indiquant qu'ils leur faudra « éviter ceux qui « érotiseront » leur cure à un tel point qu'ils ne chercheront plus à la terminer mais se contenteront d'en *jouir* et d'en prolonger la jouissance »¹². Il s'agit d'un conseil quant aux indications *psychiatriques* des relaxations...

En somme, on pourrait dire que faire durer une relaxation, comme faire durer le plaisir de l'amour, est une action « pernicieuse », en tous les cas, une tendance que le relaxologue doit savoir gérer...

NOTES

(1) Ce terme générique recouvre, ici, tous les praticiens (libéraux) qui mettent préférentiellement en œuvre une méthode de relaxation dans leur exercice professionnel quotidien : psychiatres, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, infirmières, sophrologues, professeurs de Yoga, hypnotiseurs, etc... Ils font l'objet d'une thèse de Sociologie en cours : « La relaxation comme « médecine » de ville ? », Strasbourg II., Ce travail s'appuie, notamment, sur une enquête qualitative réalisée entre 1992 et 1995 auprès des relaxologues de la région nantaise.

(2) (J.) CARROY, 1991, p.46.

* numéro attribué pour chaque entretien réalisé avec un praticien de la relaxation.

(3) (T.) COMPERNOLLE, 1991, p.18.

(4) (S.) HEAS, *Cultes du corps : premières approches avec l'exemple de l'Eutonie*, D.E.A. Histoire et Sociologie, Nantes, 1992.

(5) Denise DIGELMANN, •Ibid., p.39.

(6) (G.) ALEXANDER, 1977, p.76.

(7) (E.T.) HALL parle de « structure proxémique » pour caractériser les variations socioculturelles des distances observées dans les inter-relations humaines (cf. une application de ce concept, S. HEAS, 1992, p.88).

(8) Dialogue tonico-émotionnel " confirmé " par REICH dans la constitution de la « cuirasse caractérielle », repris par AJURIAGUERRA, etc... [MAUPAS, 1988, p.7].

(9) (R.) MURCIA, *Cahiers de l'I.D.E.T.* n° 1. Cette longue citation permet de pointer les reprises, parfois au pied de la lettre, du sens commun pour conforter tel ou tel point des principes de l'Eutonie...

(10) (L.) STENGERS, 1995, p.137.

(11) (J.) MAISONNEUVE, 1976.

(12) (J.G.) LEMAIRE, 1964, p.154.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDER G. *Le corps retrouvé par l'Eutonie*, Tchou, 1977
 CARROY J. *Hypnose, suggestion et psychologie ; l'invention des sujets*, P.U.F., 1991
 COMPERNOLLE T. *La gestion du stress*, chapitre XII, section 5 des Services médicaux du travail dans l'entreprise, Ced.Samson, Bruxelles, 1991, pp. 17-58
 DIGELMANN D. *L'Eutonie de Gerda Alexander*, Ceméa-édition du Scarabée, 1971
 HALL E. T. *La dimension cachée*, Le point-Seuil, 1966
 HEAS S. *Cultes du corps : premières approches avec l'exemple de l'Eutonie*, D.E.A. Histoire et Sociologie, Nantes, 1992
 LEMAIRE J.G. *La relaxation ; relaxation et rééducation psychotonique*, Petite Bibliothèque Payot, 1964
 MAISONNEUVE J. *Le corps et le corporéisme aujourd'hui*, R.F.S., XVII, 1976, pp. 551-571

MAUPAS J.C. *Méthodes de Relaxation en rééducation*, Encyclopédie Médico-Chirurgicale, 26 137 A 10, 07-1988

MURCIA R. *Cahiers de l'I.D.E.T. (Institut pour le Développement de l'Equilibre Tonique)*, n°1, Allauch, France

STENGERS I. *Médecins et sorciers ; le médecin et le charlatan*, Les Empêcheurs de penser en rond, 1995

RÉSUMÉ : *Désormais banalisées, les méthodes de relaxation ont vu éclore ces dernières années une relaxation rose. L'auteur explicite l'amalgame entre ces différentes offres relaxatives, que les praticiens "honnêtes" doivent gérer au quotidien. Suivant leur position au regard de l'Ordre médical, les relaxologues adoptent des comportements diamétralement opposés... sans toujours réussir à se démarquer de ces usages prostitués.*

MOTS-CLÉS : *Identité professionnelle, massage, prostitution, relaxation.*

• Stéphane HEAS
Docteur en Sociologie
sous la direction de David LE BRETON
Strasbourg II
Les Huttes
44520 Le Grand Auverné

FORMATION

La dernière réunion-débat de 1996 proposée par la Société Française de Relaxation Psychothérapique est la suivante : *Relaxation et victimologie* animée par M.J. Hissard et M. Erlich. Elle aura lieu le samedi 16 novembre 1996 de 14 à 17 heures au siège de la S.F.R.P. (Hôpital Necker - service du Professeur Q. Debray, secteur Jaune, 149 rue de Sèvres 75015 Paris.

Inscriptions auprès de :

Madame Eliane MAES-CASANOVA, centre de psychothérapie, Hôpital Necker, 149 rue de Sèvres, 75015 Paris.

L'IFERT (Intergroupe de Formation et d'Études en Relaxation Thérapeutique), est une association régie par la loi 1901 née de la rencontre de trois groupes l'ACT (Abord Corporel Thérapeutique), le GRASP (Groupe de Recherche sur l'Approche Somatique de la Personnalité) et la RSD (Relaxation Statique-Dynamique). L'IFERT est l'organisme fondateur de la Société Française de Relaxation Psychothérapique (SFRP).

L'IFERT reconnaît la pluralité des relaxations psychothérapiques qu'elle considère comme des méthodes de traitement fondées sur une commune conception introspective impliquant la détente neuromusculaire. La médiation corporelle vise à l'émergence d'un corps imaginaire qui se révèle au gré d'un vécu corporel évoluant avec la cure. Le cadre thérapeutique, les